

contre les inondations. Elle résulte d'une étroite collaboration entre la Province du Hainaut, le HIT (Hainaut Ingénierie Technique), la commune de Soignies, le SPW Environnement et le Contrat de Rivière Senne. Cette ZIT bénéficie d'un financement de l'Europe dans le cadre du programme LIFE.

#### Plus d'informations?

Projet LIFE Belini SPW Environnement Province du Hainaut Ville de Soignies Contrat de Rivière Senne

https://life-belini.be http://environnement.wallonie.be

https://portail.hainaut.be/

https://ingenierietechnique.hainaut.be/

https://www.soignies.be/

www.crsenne.be

LIFE BELINI EST MENÉ À LA EUROPÉENNE DANS LE CADRE







# Zone d'immersion temporaire de la Cafenière















# Le projet européen LIFE Lelini

### une avancée majeure sur le bassin de la Senne

#### Le programme européen LIFE

Le programme LIFE représente l'instrument financier de l'Union Européenne qui soutient des projets environnementaux, de conservation de la nature et d'action climatique dans toute l'Europe (UE).

#### Le projet LIFE Belini

Depuis 2017, un projet LIFE a débuté sur l'ensemble de la vallée de la **Senne**. Ce projet LIFE est appelé **LIFE Belini**, pour *Belgian initiative for making a leap forward towards good status in the river basin district of the Scheldt* (LIFE15 IPE BE 014).

La Senne étant la seule rivière de Belgique à traverser les 3 Régions, ce projet se veut **interrégional** et est le fruit d'une collaboration entre la **Région wallonne** (SPW - Service Public de Wallonie), la **Région flamande** (VMM - Vlaamse Milieumaatschappij), la **Région Bruxelles-Capitale** (Bruxelles Environnement) ainsi que différents partenaires (communes, provinces, associations, etc.).

#### Le LIFE Belini en Wallonie

La partie wallonne du projet est dirigée par le SPW-Environnement (Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement — Direction des Cours d'Eau Non Navigables).

Elle consiste à **lutter contre les inondations** via la création (ou la renaturation) de Zones d'Immersion Temporaire (ZIT), avec une attention particulière apportée aux notions de **biodiversité** et de **services écosystémiques**. Les services écosystémiques représentent les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir.

Le projet regroupe donc la **création** d'une dizaine de ZIT et la **renaturation** de ZIT existantes. L'ensemble de l'**ancien canal Charleroi-Bruxelles** est également intégré au projet LIFE. Des études y seront menées afin de **valoriser**, **protéger et améliorer** cette véritable dorsale verte et bleue présente sur le sous-bassin hydrographique de la Senne.



## La zone d'immersion temporaire de la Cafenière



Une zone d'immersion temporaire (ZIT) est un aménagement qui permet de stocker temporairement un volume d'eau lors d'un évènement pluvieux important (orages, pluies continues et persistantes, etc.) afin de limiter les inondations en aval, et de permettre de relâcher les eaux progressivement par la suite.

La ZIT de la Cafenière se situe sur le cours d'eau de Prés à Canonne, avant le centre de Soignies et stocke jusqu'à environ 32 000 m³. En vue de développer la biodiversité et d'augmenter les services écosystémiques présents sur site, différents aménagements sont répartis dans la zone de rétention, comme par exemple l'implantation d'une haie à multiples essences et de fruitiers, le creusement de mares représentant des habitats idéaux pour de nombreuses espèces (amphibiens, libellules, macro-invertébrés, etc.), ou encore la réalisation d'un sentier de promenade et l'installation d'hôtels à insectes.

Une attention particulière est également portée aux aspects **hydromorphologiques** du site : caractère naturel du cours d'eau, gestion des plantes exotiques invasives, diversification des berges et des fonds , etc.







#### La zone de la Cafenière c'est

± 460.000

€ TVAC de coût de travaux dont environ
- 60% de la Province du Hainaut
- 40% de l'Europe

32 000 m³ de capacité de rétention temporaire

2021 année de mise en fonction

400 ares de superficie totale

60 mètres de longueur de digue

200 mètres de sentier pédestre

espèces végétales indigènes plantées

mares permanentes